

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

RD776 - Réparation du pont de la Hattaie

Commune de GUER

SEPTEMBRE-OCTOBRE-NOVEMBRE 2020



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale Sud-Est

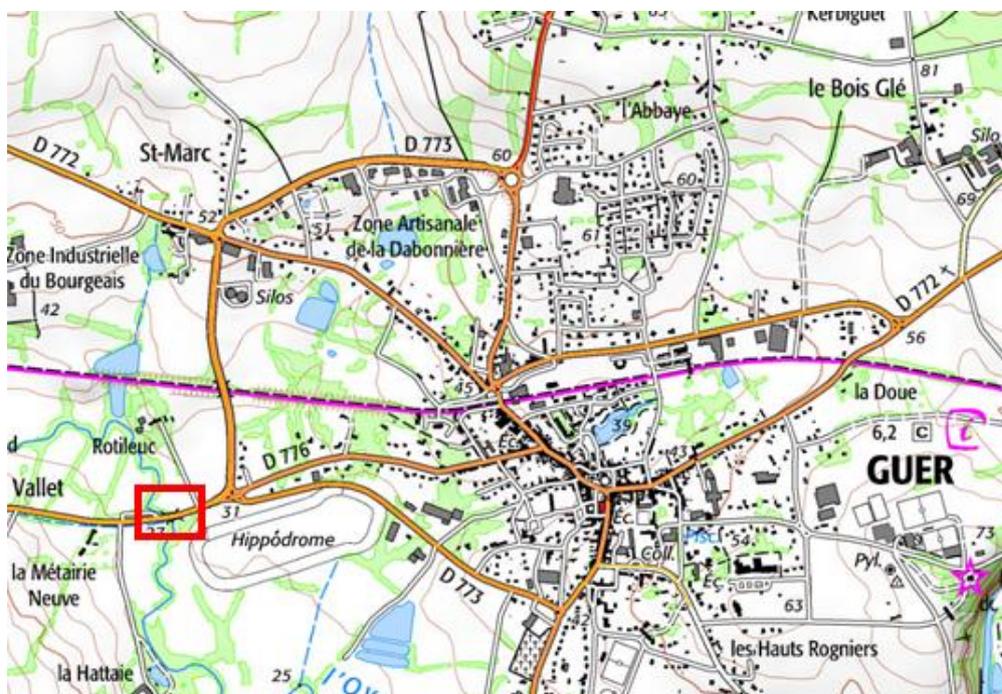
Objet de l'opération

Dans le cadre du suivi et de l'entretien du patrimoine ouvrage d'art départemental, le département du Morbihan réalise des travaux de réparation et de mise en sécurité du pont de la Hattaie permettant à la RD 776 de franchir le cours d'eau l'Oyon sur la commune de Guer. Ces travaux sont inscrits au plan routier départemental compte-tenu de leur montant.

Les travaux de réparation et de mise en sécurité du pont portent sur l'aménagement de $\frac{1}{4}$ de cône en enrochements, le rejointoiement partiel de maçonneries et la refonte des superstructures : rabotage de chaussée, démolition des trottoirs, réfection d'étanchéité du tablier, aménagement de glissières de sécurité sur longrines et réfection des enrobés.

Le coût des travaux entièrement financé par le département s'élève à 330 000 € TTC

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des Routes et de l'aménagement (DRA/ATD Sud-Est)

Entreprise : COLAS – Agences de Vannes et Ploërmel.

Organisation des travaux

Les travaux ont démarré le 9 septembre 2020 pour une durée de 3 mois. Ils ont débuté par l'aménagement des $\frac{1}{4}$ de cônes en enrochement, le rabotage de l'ouvrage puis la refonte des superstructures : démolition du trottoir et aménagement de la longrine amont, démolition du trottoir et aménagement de la longrine aval, étanchéité, enrobés et pose de glissière de sécurité.

Information et déviations durant les travaux de réparation

Les travaux se feront en partie sous alternat en maintenant une largeur de voie de circulation de 3,00 m maximum au niveau de l'ouvrage d'art.

Toutefois, il est prévu la fermeture à la circulation sur le pont de la Hattaie du 12 octobre au 30 novembre prochain, et les véhicules devront suivre l'itinéraire de déviation ci-dessous :



Accès riverains et services de secours.

Pendant les travaux l'accès des riverains sera maintenu de part et d'autre du pont. Des difficultés de circulation sont néanmoins à prévoir lors des travaux. La déviation sera maintenue jour et nuit 7 jours sur 7.

Démarrage du chantier dans le contexte COVID19

L'ensemble de la chaîne des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises) s'est mis d'accord sur le démarrage du chantier, conformément au guide de l'OPPBT (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics mis à jour le 7 septembre dernier et au processus défini permettant de vérifier que toutes les conditions sanitaires étaient remplies pour permettre un démarrage de l'activité sur le site concerné (proposition entreprise).



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.